

# Assemblée générale

Samedi 26 octobre 2019

*par Monsieur Dominique PEDUZZI*

*Président de l'AMV 88*

*Maire de Fresse-sur-Moselle*

*Président de la CC des Ballons des Hautes-Vosges*

## *Rapport moral*

.....

Mes chers collègues, nous sommes ici, ensemble, pour la sixième et dernière assemblée générale de l'Association des maires et présidents de communautés des Vosges de la mandature 2014-2020. Je vous y retrouve toujours avec le même plaisir. Merci à vous toutes et à vous tous de votre chaleureuse présence.

Si nous sommes là, c'est bien entendu - je dois le souligner et le rappeler sans cesse - grâce à l'équipe de l'Association des Maires des Vosges et, Madame la Directrice, vous ne pourrez pas dire que j'ai oublié - ce n'est pas seulement à l'occasion d'une médaille, car, dans ce cas, les remerciements seraient bien trop espacés dans le temps ! Merci vraiment à toute l'équipe pour le travail fait aujourd'hui - bien entendu - mais surtout pour celui fait à destination de nos adhérents tout au long de l'année.

Depuis notre dernier rendez-vous le 27 octobre 2018, beaucoup de choses se sont passées - comme toujours, me direz-vous, mais c'est quelque chose qu'il faut souligner - dans la vie de nos collectivités ainsi que dans la vie de notre Association.

Nous allons faire une rétrospective de l'année, mais aussi de la mandature et quelques projections pour l'avenir, puisque le thème de notre assemblée générale 2019 est « *Les élus locaux : hier, aujourd'hui et demain...* ».

Cette année, la présentation du rapport moral sera quelque peu inhabituelle.

Ce matin, je vous propose de voyager dans la mandature 2014-2020 à la manière d'un périple en avion. Un voyage long-courrier, plein d'aventures, de surprises pendant le vol comme lors des escales.

Pour ce faire, j'utiliserai quelques termes de l'aviation civile - je ne suis pas un spécialiste, il y aura peut-être des approximations, mais j'ai fait de mon mieux. Pas d'inquiétude pour ceux qui n'ont jamais pris l'avion, il y aura des traductions simultanées.

Un avion est affecté à une compagnie aérienne. Notre avion sera un bel Airbus A 380 avec deux ponts - nous pourrons ainsi y mettre du monde. Comme les compagnies aériennes dotées d'initiales, je vous propose de l'affecter à la compagnie aérienne RF5. Nous sommes bien en cinquième République, Monsieur le Préfet ? Voilà une belle compagnie !

Pour la distribution des rôles, qui va être qui ? Les Présidents de la République seront les commandants de bord ; les copilotes, les Premiers ministres ; les habitants de nos villes et villages, les passagers. Où sont les élus locaux ? Nous serons sûrement au service de nos habitants, donc les hôtesses, puisqu'il y a des élues femmes, et les stewards, car il y a encore quelques hommes dans le monde des élus locaux. Le personnel de bord sera notre rôle - j'y reviendrai.

Tout est prêt ? Tout le monde a compris ? Alors décollage immédiat !

En parlant de décollage, celui de mars 2014 allait être un vrai plaisir. En effet, le score des urnes nous avait désignés et ce temps était bien agréable au lendemain des élections.

Les passagers - nos habitants - ravis des joutes électorales qui venaient d'être données, s'installaient dans leur siège respectif et ceux qui furent électeurs avaient la satisfaction d'avoir fait leur devoir électoral municipal pour six ans.

Dès que l'avion prend de l'altitude, un commandement arrive du poste de pilotage : PNC, aux portes, armement des toboggans, vérification des portes opposées.

Mais que représentent les PNC ? Dans l'aviation civile, c'est Personnel Navigant Commercial.

Régulièrement, lors d'interventions « bienveillantes » de l'État - j'ai mis bienveillantes entre guillemets - ou des « services qui le servent et qui nous accompagnent » - là aussi, j'ai mis entre guillemets - dans la gestion de nos dossiers, nous pouvons parfois avoir l'impression qu'à leurs yeux, nous sommes des PNC, c'est-à-dire des personnels de bord.

C'est un ressenti des élus, surtout lorsque l'État ne joue plus que le rôle de prescripteur de normes ou de règlements. Or nous n'avons pas le statut contractuel, nous n'avons pas non plus le statut d'agents territoriaux et cela n'est aucunement une revendication de la part des élus.

De ce fait, nous ne relevons pas du personnel et ne sommes pas non plus des commerciaux. Être au service de nos concitoyens ne fait pas de nous des corvéables de la République.

*(Quelques applaudissements dans l'assemblée)*

Mais revenons au début de notre mandat - j'ai été troublé par cet applaudissement. Vous avez vu, Monsieur le Préfet, nous sommes nombreux !

*(Rires dans l'assemblée)*

Mais il faut dire qu'à l'heure où nous nous retrouvons, nous sommes un peu dans le calme et la pénombre, la voix du président est douce et susurrée, on peut donc quelquefois s'endormir un peu, mais cela ira mieux tout à l'heure.

Revenons au début de notre mandat, juste après le décollage. Une fois l'altitude de croisière atteinte fin juin 2014, nous entamions à 10 000 ou 15 000 pieds d'altitude un voyage au-dessus des nuages - il y a une période assez extraordinaire dans la lancée du mois de mars. Mais, dès septembre, le vol allait prendre, pour les élus locaux - personnels que nous sommes dans l'exemple de l'aviation - une tournure bien différente.

À chaque étape du vol, nous sommes allés de surprise en surprise : les chariots pour servir les repas ne contenaient pas ce qui était marqué sur la fiche technique, parfois même, ils étaient vides - je n'ai pas parlé de la baisse des dotations comme exemple. De quoi perdre notre boussole budgétaire et nos repères que sont les clauses de compétence.

Tout a bougé et, la plupart du temps, sans avertissement : nouvelles intercommunalités, la mutualisation, le transfert de compétences et j'en passe.

Quant aux escales qui ont ponctué ce long vol, elles n'ont pas été celles annoncées, arrivant dans des mauvais endroits et débarquant des passagers en les laissant sur des territoires où ils étaient perdus.

Nous pouvons affirmer qu'après cinq ans et demi de voyage, souvent, ce ne fut pas chose facile tous les jours pour les élus locaux.

Comment imaginer, pour les candidats aux élections municipales que nous avons été - comme pour le loto, cent pour cent des élus étaient candidats - que nous ne pourrions pas atteindre l'ensemble des engagements pris devant la population lors des élections ? Pourquoi ? Parce que le plan de vol a été changé à de nombreuses reprises, peu après le départ : réorganisation des temps scolaires, suppression des contrats aidés, nouveaux dispositifs pour instruire les cartes d'identité, transfert brutal d'abondements de la section de fonctionnement de nos budgets vers la section d'investissement - c'est un peu technique, mais ici, tout le monde voit de quoi il s'agit. D'où nos interrogations, nos incompréhensions, et quelques fois, nos colères.

Car, ce sont nous, les élus - personnels navigants dans l'exemple aéronautique - qui sommes au contact des passagers, souvent quand ils sont mécontents, et nous sommes en contact depuis l'heure du départ du vol jusqu'à l'heure prochaine où nous aurons à rendre compte de nos actions.

À plusieurs reprises, nous avons manœuvré des leviers qui devaient assurer la sécurité des voyageurs notamment ceux qui déploient les toboggans. Dans les procédures de l'aviation civile, lorsque le toboggan est déployé, il doit y avoir quelques personnels de bord qui passent en premier pour pouvoir ensuite réceptionner les passagers qui utilisent le toboggan. Pour un certain nombre de nos collègues, la surprise fut au rendez-vous dès le passage de la porte de secours, car de toboggan, il n'y en avait point ! Certains de nos collègues ne se sont pas remis de cette chute brutale. De nombreuses démissions - à ce jour, trente-sept dans le département des Vosges - en cinq ans sur 2014-2019. Le nombre total de démissions par mandature a été dépassé pour cette mandature. Ces démissions en augmentation ne sont pas anodines et sont aussi le résultat d'un contexte de plus en plus difficile.

Mais, retournons sur le vol RF 2014-2020, car ce périple aérien a deux escales importantes - elles étaient indiquées dans l'agenda : une escale s'est passée le dimanche 7 mai 2017 où nous avons changé de pilote et de copilote, et le 18 juin 2017, l'assemblée du pont supérieur a été renouvelée en grande partie - nous le voyions puisque c'est un Airbus A 380 et nous étions en bas - avec une nouveauté : l'interdiction d'aller du pont supérieur au pont inférieur, puisque le cumul est interdit.

Il en fut de même pour les aiguilleurs du ciel qui nous gouvernent - je ne pouvais pas mettre tout le monde dans l'avion, donc le gouvernement est à la place des aiguilleurs du ciel, postes stratégiques. La seule particularité sur la compagnie RF5, c'est que le commandant

de bord donne des consignes aux aiguilleurs - pour les puristes, cela ne doit pas marcher ainsi.

Dès les premières heures de vol de cette deuxième partie de notre mandat, nous avons bien senti que le personnel navigant, que nous étions, ne serait pas considéré comme indispensable - et les propos de Michel HEINRICH l'ont confirmé - au confort du vol et du bien-être des passagers.

Plus tard, dans notre vol, nous avons été confrontés à quelques piqués, loopings et figures acrobatiques diverses. Certains des passagers eurent mal au cœur au point de se manifester et de vouloir parler directement au commandant de bord et ils sont allés jusqu'à se mobiliser en une marée jaune qui démarra le 17 novembre 2018. Ce qui est navrant dans cette histoire, c'est le regard, au mieux condescendant, au plus dédaigneux, qui a pu être porté sur l'utilité des élus locaux.

Mais nous, élus locaux, nous avons le sens de la Nation. Lorsqu'elle en a besoin, nous sommes là.

Pour faire un inventaire de ce qui n'allait pas, le grand débat national a été organisé du 15 janvier au 15 mars 2019. Les communes vosgiennes étaient là - Michel l'a rappelé. Quelque soixante et onze d'entre elles ont initié des actions comme la mise à disposition des cahiers de doléances et de propositions, la mise à disposition de salles communales ou encore l'organisation de débats.

Au niveau national, il faut retenir une première : la contribution de Territoires Unis, qui rassemble les trois grandes associations d'élus de proximité, Association des Maires de France et Présidents d'intercommunalités, Assemblée des Départements de France, Assemblée des Régions de France. Elles ont fixé, ensemble, toujours dans le cadre du grand débat, les objectifs d'un acte III de la décentralisation. Je ne reviens pas ce matin sur

le contenu de ces travaux et propositions ; il est largement disponible et a été présenté solennellement par nos trois présidents nationaux.

Le sens du service public des élus locaux a été mis de plus en plus en avant, notamment lors du drame qui a conduit au décès de notre collègue, maire de Signes, à qui nous avons rendu hommage avec nos collègues du département des Vosges, et ce décès est arrivé dans le plein exercice de ses fonctions de maire.

Ce sens du service public a un corollaire croissant, celui du risque envers les élus locaux comme le témoignent 54 maires vosgiens, victimes d'atteinte à leur intégrité : 43 incivilités, 31 menaces écrites ou verbales, 27 injures ou outrages et 10 agressions physiques. Ces chiffres sont issus du résultat de la consultation lancée par le Sénat du 13 août au 15 septembre dernier sur les menaces et agressions auxquelles les maires sont confrontés. Quatre mille maires de France ont répondu à ce questionnaire.

Mais cet engagement au service de nos concitoyens ne peut pas s'établir qu'à la seule vue des statistiques dramatiques, voire funestes.

Voici ce que représentent quelques-unes des actions gérées au niveau communal pendant le temps de notre mandature, et ces chiffres concernent uniquement le département des Vosges : 20 304 naissances, 7 512 mariages, 25 578 décès. Cela fera donc 53 394 actes réalisés par les officiers d'état civil que nous sommes.

Autres chiffres - j'en ai pris quelques-uns et ne pouvais pas tous les présenter : 72 906 accueils d'enfants dans les écoles maternelles sans compter les permis de construire, les nombreux actes administratifs renseignés en mairie ou émis par nos mairies, dont, bien entendu, des milliers de délibérations qui sont, avec l'avis des conseils municipaux, l'essence même de la démocratie participative locale.

Je vois que l'importance des chiffres a pu en étonner certains.

Pour remettre les réalités à leur juste place dans les débats nationaux par rapport à un contexte général qui était un peu au détriment de l'image des élus, l'Association des Maires de France a lancé une campagne de communication et porté l'action # MaCommuneJyTiens.

Cela a été mis en place, et vous pourrez voir, sur un des stands dans l'espace exposant, les différentes communications à disposition des collectivités.

La déclinaison de ces réalités, à partir de novembre 2018, a été aussi faite à travers des affiches informatives intitulées « On le fait ». Cela permet de mettre en lumière l'engagement quotidien des maires et de ses équipes avec en objectif les services à la population concrets et chiffrés.

Ensuite, en février 2019, des visuels rétablissent la vérité des actions communales : « À tous les moments de ma vie ». Ces images montrent que la commune et les intercommunalités sont au rendez-vous des temps forts de la vie de chacun et tout au long des vies de chacun.

C'est aussi un temps d'expression de nos villes et villages par le biais d'un concours photo sur Instagram. Il a été organisé jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre dernier. Chaque habitant, agent de nos collectivités ou élu pouvait, à un moment ou dans un lieu qu'il juge important ou significatif dans sa vie et dans sa commune, prendre en photo mariages, fêtes, promenades, activités de la vie quotidienne, vie associative, solidarité en tout genre. Les photographies lauréates feront l'objet d'une exposition au 102<sup>e</sup> Congrès de l'Association des Maires de France en novembre prochain.

Pour terminer ce résumé de la communication, des clips pédagogiques à destination du grand public présentent l'organisation, les compétences et le fonctionnement de la commune et de l'intercommunalité. Avec une approche didactique et ludique, ces vidéos permettent de répondre aux principales questions que nos concitoyens peuvent se poser sur ce sujet.

L'Association des Maires des Vosges s'est fait l'écho de ces différentes informations sur son site internet, dans sa publication *Bim'INFO* et avec l'organisation d'une conférence de presse le 29 mai dernier en présence du directeur académique et des enfants du conseil municipal de la commune de Tendon.

Ces évidences d'actions au quotidien, qui n'avaient pas fait l'objet d'une attention particulière tant des utilisateurs que des acteurs organisateurs, recentrent beaucoup de débats sur l'utilité des collectivités locales.

Autre actualité de plus en plus prégnante pour les acteurs de terrain que nous sommes : nous avons dû faire face aussi, et de plus en plus, aux conséquences du dérèglement climatique (sécheresse, canicule, inondations). Nous voyons bien que les territoires de France et le département des Vosges ne sont pas épargnés.

À chaque fois, les communes et les élus locaux sont en première ligne.

Notre tour d'horizon a permis de revenir sur les éléments marquants de cette mandature.

Il faut maintenant se tourner vers l'avenir qui passera nécessairement par une réflexion en profondeur sur les nouvelles formes de présence des services publics de proximité : services postaux, scolaires, sociaux, la présence médicale hospitalière, les forces de l'ordre en patrouille sur nos territoires, mais aussi l'interrogation sur des projets de fermeture de trésoreries, de tribunaux, de maternités, d'écoles, et bien d'autres sujets. Voilà les préoccupations sur lesquelles il faut que nous nous projetions dans l'avenir.

Le projet de loi « Engagement et Proximité », aux premiers arbitrages du Sénat, a mis en place et sur la table l'ouvrage de la parité et de la compétence locale.

La Haute Assemblée a rendu obligatoire la création d'une Conférence des maires dans les intercommunalités avec l'objectif de faciliter l'expression des maires des petites communes.

Le Sénat a aussi ouvert la voie à une plus forte présence des femmes dans les instances intercommunales dès les prochaines élections de 2020.

Ces premiers pas doivent permettre de modeler un nouveau service public plus proche de nos administrés.

Alors, de ce vol RF 2014-2020 que je viens de dépeindre - il faudra que nous atterrissions, mais ce sera tout à l'heure - l'histoire retiendra sûrement qu'il aura été l'un des plus compliqués qu'il ait été donné de vivre au demi-million de personnes qui se sont engagées dans la vie municipale en 2014 - moment de plus en plus compliqué et sûrement depuis l'après-guerre.

Pour celles et ceux qui ont goûté les joies de l'avion - je reviens à cet exemple - ils savent que juste avant que celui-ci ne commence à descendre vers la piste d'atterrissage, le commandant de bord annonce quelques éléments sur le vol accompli, la météorologie ainsi que quelques indications sur la destination qui sera atteinte : mer calme, décalage horaire et autres particularités que les passagers pourront trouver à l'aéroport.

Souvent la conclusion du commandant est : « Je vous remercie d'avoir choisi notre compagnie et j'espère que vous avez fait un bon vol. »

La mandature 2014-2020 touche bientôt à sa fin, il nous reste cinq mois, mais nous, nous accompagnerons les passagers jusqu'à la destination finale. Le maire sera au service de ses administrés avec toutes les équipes municipales comme l'Association des Maires des Vosges est au service des adhérents jusqu'au prochain changement d'équipage pour le prochain vol.

Certains élus - certains PNC, puisque c'est l'exemple que j'ai choisi - auront des décisions importantes à prendre. Se réinscriront-ils sur un vol 2020-2026 ou est-ce la dernière escale électorale ? Nous verrons bien. Nous rappelons tout de même qu'en 2014 dans les Vosges,

6 091 candidats à titre uninominal s'étaient présentés, et pour les communes de plus grande taille, 174 listes bloquées représentant 3 829 candidats.

Pour 2020 sur la partie élective, nous verrons bien.

En tout cas, l'Association des maires prépare - nous préparons - l'accueil des nouvelles équipes municipales et communautaires : formations, conseils et bien d'autres actions, cela en lien avec de nombreux partenaires.

De manière générale, avant de parler de reconnaissance des élus dans les rouages de la République, il appartiendra aux différents acteurs institutionnels d'avoir la connaissance du rôle de l'élu local, car trop souvent, on ne sait même pas quel est le rôle des élus locaux dans un certain nombre de sujets.

Il doit y avoir une dynamique interactive entre les acteurs de terrain que sont toutes les administrations, tous les services publics et parapublics qui sont à proximité de nos concitoyens.

Faute de cette unité, c'est le discrédit sur l'autorité des institutions, sur les agents qui la représentent - les élus - et par là même, sur la République.

Puisque l'évocation de notre voyage se termine, nous voici de retour sur le plancher des vaches - cher à notre regretté Jacques Chirac qui était profondément ancré dans la vie des territoires. Je rappelle que lors de sa première participation en tant que Président de la République au Congrès de l'Association des Maires de France, il avait souligné que « *Les maires et les élus municipaux sont au cœur de la démocratie locale qui est, plus que jamais, le lieu de toutes les questions et le lieu de bien des réponses.* »

D'ailleurs, ce matin, j'ai entendu à la radio un de nos collègues, Jean-Claude DOUSTEYSSIER, qui faisait part de la difficulté des élus concernant la technicité à laquelle nous devons répondre et les sujets qui sont de plus en plus techniques. En

entendant cela, je me suis dit que si quelqu'un entend notre collègue Jean-Claude - présent dans la salle - il doit se dire que si les maires ont des difficultés et qu'il y a besoin de plus en plus de technicité, il faut les regrouper, les rassembler. Or Jean-Claude disait bien dans ses propos que l'importance, c'est la proximité du service à la population, et que plus on éloignera ce service local, plus on créera de césures devant nos concitoyens.

Arrêtons l'aéronautique et pour une dernière comparaison, passons au monde rural.

Toujours en lien avec le plancher des vaches, puisque nous avons atterri, ce propos est de dire que les élus locaux sont à la République ce que les organismes vivants sont à la terre dans les vingt premiers centimètres des sols - en ruralité, on sait qu'il y a de la vie. Je pensais que c'était une tonne d'éléments vivants à l'hectare, mais je me suis rapproché d'un spécialiste, M. le Président de la Chambre d'Agriculture - Jérôme - et lui ai demandé combien c'était. Il m'a dit que cela dépendait des sols, mais pouvait aller jusqu'à cinq tonnes de matières vivantes - si je me souviens bien - qui, avec le mycélium, sont indispensables à la fertilisation des sols.

Eh bien, les élus locaux sont cette matière vivante, et n'oubliez jamais que sans les milliards d'actions journalières invisibles accomplies par ce monde des élus locaux, avec les agents territoriaux et le monde associatif, la République ne fonctionnerait pas.

Alors oui, ce mandat d'élu local est le plus exigeant et aussi le plus beau - Michel l'a rappelé - puisqu'on voit les décisions réellement s'accomplir. C'est pour cette raison que la décision de s'engager dans une nouvelle mandature avec une équipe municipale sera prise, sûrement au cours du premier trimestre 2020 - pour certains, elle l'est déjà. N'oubliez pas que les élections sont le 15 mars - ceux qui voudraient se présenter après, il sera trop tard !

Quel que soit le choix des uns ou des autres, quelle que soit la volonté de nombreux citoyens de s'engager dans cette aventure pour la première fois, ce qui fait notre force, à nous tous, est notre diversité basée sur le respect de nos différences. C'est le ciment de la République. Alors, bonne aventure et bon vol à tous pour 2020. Merci.

*(Applaudissements)*

J'espère que vous n'avez pas eu le mal de mer ou de l'air !